LE CRI

DE LA RAISON

ET DE LA POLITIQUE,

En faveur des Avignonais;

OU RÉFLEXIONS

D'un Patriote clairvoyant,

Adressées à la Nation Française.

Case FRC 2615

FRANÇAIS ! braves et généreux français ! lorsque l'Europe entière et peut-être tout l'Univers va jouir insensiblement de la révolution que vous avez opérée ; au moment où en face de l'Eternel, dans le temple sacré et inaltérable de la nature, le seul où puisse être dressé l'autel de la patrie ; au moment, dis-je, où vous venez de jurer de ne plus faire qu'une même famille, qu'une société de frères et d'amis, détournerez-vous vos regards d'une partie de l'empire que l'ambition et la fraude en ont indignement séparée ?

Quoi ! lorsqu'au champ de l'union et de

M+W 4893

la liberté, vous avez permis aux Avignonais de prononcer avec vous ce vœu vraiment digne de vos cœurs ; lorsque dans les transports de la plus vive allégresse vous leur avez donné le baiser fraternel en signe de l'affection la plus tendre, la plus sincère..... des témoignages si flatteurs pourraient être suivis de l'indifférence..... et de l'oubli !

Quoi ! lorsque vous abattez l'arbre du fanatisme et de la superstition, qui dévore tout ce qui l'entoure, vous contenterez-vous d'en séparer les branches, et en laisserez-vous subsister le tronc dans la partie la plus riante et la plus fertile peut-être de votre domaine ?

Non, non français, cela ne se peut : les droits de la nature (1), vos intérêts politi-

(1) Personne n'ignore que la ville et l'état d'Avignon faisaient anciennement partie du comté de Provence ; que le pape Clément VI en dépouilla la jeune et infortunée Jeanne, reine de Naples et de Sicile, qu'il avait exconmuniée, et que les rois de France se sont toujours regardés comme seuls et légitimes propriétaires de ce beau pays. On sait aussi que plusieurs fois Louis XIV et Louis XV les ont réunis et s'en sont emparés d'après un simple arrêt du parlement d'Aix. Mais on n'excu-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

ques, la raison, la justice, tout veut..... tout commande que les Avignonais, que la nature a placés dans votre empire, ne soient point au milieu de vous un peuple étranger, soumis à un prêtre, à un..... ultramontain dont aucune nation de l'univers n'eût jamais dû accepter ni souffrir la domination.

Et de quelle indignation ne devez-vous pas être pénétrés au souvenir de cet abominable despotisme si orgueilleusement et si long-tems exercé par les pontifes de Rome, pour le malheur des peuples..... singulièrement des français ! Quelle haine invincible n'éprouverez-vous pas pour de de semblables tyrans se disant *serviteurs des serviteurs de Dieu* (2), à l'idée des principes meurtriers, des maximes féroces si

---

sera jamais qu'ils aient rétabli les papes dans leur jouissance précaire. Cette conduite de nos rois est pour le moins très-impolitique.

(2) C'est ainsi que les papes se qualifient dans toutes les bulles qui émanent de leur prétendue sainteté ; et c'est sans doute pour mieux faire ressortir cet excès d'humilité, qu'ils se sont érigés pendant lon-gtems en suzerains de l'univers entier.

souvent consacrés par leur ambition et par leur politique infernale à l'aide du plus monstrueux, du plus délirant fanatisme !

Français, ouvrez vos annales : arrêtez... s'il vous est possible, arrêtez un instant vos regards sur les scènes horribles de la ligue et de la St. Barthelemi ; lisez, lisez sur-sout le récit que je vais vous faire, d'après un historien de nos jours (*), et vous frémirez d'horreur en voyant quelle fut la conduite de la cour de Rome, et celle de la cour d'Avignon dans des tems désastreux, qui seront éternellement l'opprobre de l'humanité. — Depuis long-tems les maximes ultramontaines s'étaient glissées dans le royaume. Ces idées de pouvoir souverain que les pontifes affectaient *sur les monarques et sur les couronnes* ; cette funeste prérogative de rompre à leur gré tous les liens qni attachaient les sujets au Roi et les

(*) Gabriel Brizard, *citoyen français*, bien digne de ce titre, le seul dont puisse désormais s'honorer un véritable patriote.

Voyez son ouvrage intitulé : *du Massacre de la Saint-Barthélemi, etc.*, pag. 30 et suiv. de la première partie, et pag. 181 et suiv. de la seconde.

Rois aux sujets (3) étaient à peine contredites. Cette scandaleuse doctrine s'était enfin comme naturalisée en France. »

« Les bûchers s'allumaient pour soutenir les prétendus droits de Rome. »

« On prêche une croisade en France *contre des Français*. Bientôt on ose proposer d'y établir le tribunal infame de l'inquisition (4), et sans l'inébranlable fermeté du

(3) Il serait tems que tous les hommes qu'ils ont soumis à leur domination temporelle rappellassent à ces vicaires de J. C. *que leur royaume n'est pas de ce monde;* et que ce n'est qu'en se réduisant à la plus exacte pauvreté qu'ils peuvent se rendre dignes de leur caractère. Les Avignonais l'ont déjà fait; il faut assez bien présumer des lumières de notre siècle pour croire qu'ils auront des imitateurs, même en Italie.

(4) Le premier signe de liberté que donnèrent les patriotes Avignonais, après avoir adopté notre constitution, ce fut d'anéantir cet abominable tribunal, de détruire généralement tout ce qui pouvait en rappeller l'idée, et de s'emparer en même-tems de ses ténébreuses procédures.

Ils s'empressèrent ensuite de délivrer les Juifs de ce vilain chapeau jeaune dont une loi barbare les forçait de se couvrir la tête; ils les tirèrent enfin de l'état le plus vil, le plus abject où la tyrannie les avait plongés pour les élever au rang de citoyen.

grand chancelier L'Hôpital, les Français auroient subi ce joug, la honte et l'opprobre de l'esprit humain ».

« Ces maximes *qui arment les mains des assassins, qui sanctifient le meurtre, et qui décernent aux parricides la couronne du martyre*, retentissaient d'un bout du royaume à l'autre dans les chaires, dans les confessionnaux, dans tous les écrits du tems, et on les entendait sans rougir dans les assemblées de la nation (5). On ne jurait que par le pape *qui excommuniait les rois*, que par le légat *qui les bravait*, que par Rome *qui déclarait la race des Bourbons bâtarde et deshéritée du sceptre des Français*. Rome montrait une joie cruelle à toutes les calamités qui affligeaient la France. Elle *commandait la révolte*, et ses décrets étaient sacrés.

C'est de Rome qu'on envoyait ce qu'on devait penser à Paris. Le clergé, la noblesse, les grands, le peuple écrivaient au S. Père

(5) Les *noirs* esprits les y entendraient de même aujourd'hui, si nos bons patriotes et nos chères *bayonnettes* ne les privaient de ce plaisir.

s'ils pouvaient en conscience détrôner et massacrer leurs rois. C'est à Rome que se tenait le premier fil qui agitait toutes ces têtes : et le pontife, non content de lancer les foudres du Vatican, *soudoyait pieusement une armée d'Italiens* pour ravager la France ».

« Les papes avaient un entrepôt dans le royaume : possesseurs d'*Avignon*, ils disposaient des provinces qui l'avoisinent avec plus d'empire encore que de la capitale. Ils avaient une influence plus directe. C'est dans cette atmosphère brûlante de fanatisme que s'électrisaient toutes les têtes méridionales de la France. Avignon, enclavé dans le royaume (6), entouré d'esprits ardens et in-

(6) Il l'est tellement, que les Avignonais ne peuvent pas sortir de leur territoire sans entrer dans le Dauphiné, la Provence ou le Languedoc ; et d'un autre côté, la principauté d'Orange, ainsi que plusieurs autres villes de France, sont elles-mêmes enclavées dans le Comtat. Qu'on juge, d'après cela, s'il est possible, sans le plus grand embarras, et sans nuire sensiblement à la communication et au commerce, s'il est possible, dis-je, de pratiquer le reculement des barrières qui a été projetté par l'Assemblée Nationale ; mais il faut espérer que la Nation ne sera pas assez ennemie de ses droits et de son intérêt pour refuser la réunion qui lui est offerte.

quiets, d'autant plus hardis qu'ils étaient plus éloignés du monarque et de la capitale, était le centre des intrigues de ce pays, *le volcan de la ligue, l'arsenal où se forgeaient les armes et les chaînes du Dauphiné, du Lyonnais, de la Provence, et du Languedoc.* Les cardinaux-légats y tenoient une cour brillante. C'était le rendez-vous de toutes les têtes exaltées du midi (7). Ceux qui ne pouvaient aller à Rome recevoir leur mission des mains mêmes du S. Père, la recevaient de son vice-gérent d'Avignon. Cette *Rome de France*, imitait la Rome d'Italie : y apprenait-on le massacre de quelques magistrats, soupçonnés d'hérésie, on y fesait des feux de joie. En 1573, le jour de la S. Barthélemi, en commémoration et actions de graces des assassinats com-

(7) Depuis la révolution, on a vu paraître dans Avignon un essaim de fugitifs échappés à la vengeance du peuple parisien ; ils y étaient accueillis avec distinction par le vice-légat, recherchés et fêtés par les aristocrates fieffés ; et bientôt les uns et les autres se permettaient publiquement les propos les plus infâmes contre les opérations et les membres fidèles de l'auguste Assemblée Nationale.

mis à Paris, il fut fait une procession générale à Avignon, où assistèrent le cardinal d'Armagnac et Martinengues, comte de Villeclair, gouverneur du Comtat ».

Voilà comme l'étincelle partie de ce foyer se communiquant de proche en proche, allait embraser toutes les provinces du midi, tandis que d'autres mains, également dirigées par les papes, allaient propager l'incendie dans toutes les autres parties de la France (8).

Telles sont les atrocités que la nation Française, aura sans cesse à reprocher à la cour de Rome, et à ses agens d'Avignon : tel est l'exécrable système qu'ils n'ont ja-

---

(8) C'est un fait certain qu'Avignon étoit, il y a quelques mois, le foyer de la contre-révolution, dont l'explosion a commencé à Montauban. Il est également vrai que lors de l'affaire du 10 juin dernier, les aristocrates visaient à s'emparer d'une nombreuse artillerie dont Avignon se trouve muni, à massacrer impitoyablement tous les amis de la constitution et à marcher ensuite droit à Nîmes pour accroître les forces des mécontens, et favoriser leur scélératesse. Mais les braves patriotes Avignonais ont su déjouer ces horribles complots en défendant vigoureusement l'arsenal et terrassant leurs lâches assassins.

mais manqué de développer dans toutes les occasions, où le fanatisme a signalé ses fureurs.

Jugez d'après cela, si quatre siècles d'oppression et de tyrannie, n'étoient point suffisans pour opérer chez les Avignonais un élan salutaire vers la liberté? Jugez surtout, si tandis que la France se régénère, il pouvoit être permis à ce peuple qu'elle entourre, de contempler froidement une si heureuse révolution.... S'il pouvoit oublier à ce point sa mère-patrie, et préférer aux biens inestimables dont elle s'empressoit de jouir les fers du plus honteux esclavage? Certes, c'est alors qu'il eût mérité de les porter à jamais ces fers avilissans, s'il n'avait pas eu le courage de les briser à votre exemple; c'est alors qu'il se fut rendu éternellement indigne de son origine, s'il avoit seulement hésité à se soustraire au plus affreux despotisme. Mais puisque les avignonais ont su vous imiter, en élevant l'édifice de votre constitution au milieu de ses plus redoutables ennemis prêts à les égorger.... Puisqu'ils ont bravé jusqu'à la mort même pour défendre et maintenir

cette précieuse constitution, c'est donc à vous maintenant à les soutenir, à les reconnaître pour vos frères, et à leur rendre commun votre propre bonheur.

Oui, français ! vous le devez..... que dis-je ? il est de votre gloire et de votre intérêt (9) de ne pas différer même d'un seul instant cette réunion si naturelle et si juste ; et je suis tellement convaincu de cette vérité que s'il était possible de considérer la ville et l'état d'Avignon comme absolument indépendans de votre empire, j'oserais vous presser d'en faire l'acquisition (10), ne se-

(9) Sur toute la côte du Rhône, il n'est pas une seule ville dont la position soit si avantageuse que celle d'Avignon, et par rapport au commerce, et par rapport aux ennemis qui oseraient tenter, comme ils l'ont fait autrefois, une descente de ce côté-là : le Rhône et le canal de Languedoc lui facilitent merveilleusement le commerce des deux mers ; et le rocher qui la domine présente une fortification naturelle, que quelques légers ouvrages convertiraient aisément en une place imprenable.

Quel heureux climat que celui d'Avignon ! que de beautés en tout genre la nature étale dans ce point de la France !.....Combien elle y est agréable et riche dans les campagnes ! c'est-là son véritable jardin.

(10) Je veux dire de traiter avec l'évêque de Rome

rait-ce que dans l'unique vue de n'avoir plus au cœur de vos départemens méridionaux une puissance étrangère, dont le gouvernement est si contraire en tous sens à votre bienfaisante constitution.... une puissance d'ailleurs ultramontaine et par conséquent ennemie de toute liberté.

Mais ce pays vous appartient à toutes sortes de titres, le peuple qui l'habite demande à cor et à cris de ne faire qu'un tout avec vous; comment pourriez-vous ne pas correspondre à ses desirs ! Il ne s'agit point ici de contrarier d'aucune manière les décrets de votre auguste assemblée nationale : ce n'est point en effet une conquête qui vous est proposée pour étendre vos possessions; c'est la restitution d'une partie de votre domaine qui vous est offerte. Devez-vous, pouvez-vous même la refuser lorsque c'est tout un peuple qui vous presse de l'accepter? Non, très-certainement vous ne le pouvez pas, ou la nation agirait comme

---

sur l'indemnité qu'il pourrait prétendre, et non d'acheter les Avignonais; car ce serait aujourd'hui plus que jamais une sorte de blasphême que de supposer que les hommes sont succeptibles de vénalité.

une mère qui serait assez insensée pour craindre de se compromettre en recevant dans sa famille certains de ses enfans qu'un corsaire lui auroit enlevés (11).

N'oubliez point, français, que nous sommes au dix-huitième siècle, et prévenez les reproches que nos neveux feraient à vos mânes, tels que nous les faisons nous mêmes à nos devanciers, si vous négligiez de recouvrer la possession d'Avignon. Pouvez-vous donc en même-tems reprendre votre droit de souveraineté, et voir d'un

---

(11) Pour sentir la justesse de cette comparaison, il ne faut que se rappeller comment les Avignonais ont été séparés de l'empire français, et se dire ensuite à soi-même, est-ce que la nation française serait moins puissante ou moins courageuse que l'ont été plusieurs de ses chefs, quand ils se sont emparés d'Avignon et du Comtat, sans consulter seulement les peuples de ces deux états?

Prenez garde, Français, que les lenteurs que vous faites dévorer aux Avignonais ne les dégoûte enfin d'une réunion qu'ils ont tant desirée, ou que l'évêque de Rome ne traite de ce pays avec Léopold, ou toute autre puissance suspecte à votre nation. Certain oiseau de mauvaise augure voulut me le faire entendre il y a peu de jours.

œil indifférent qu'un prêtre, ennemi par état de toute puissance séculière, qu'un prêtre dont *la patrie n'est pas de ce monde*.... qu'un étranger enfin, tel que l'évêque de Rome, exerce au milieu de vous, sur votre propre sol et sur vos propres frères, un pouvoir que vous ne laisserez plus exercer aux héritiers de vos anciens despotes.

Attendrez-vous, d'ailleurs, que les ennemis de la révolution aient rassemblés leurs forces dans le Comtat, dont l'*occupateur* et ses adhérens leur ouvrent les portes et promettent des secours et des piéges contre vous-mêmes? Non, non, vous n'attendrez pas qu'ils ayent répandu l'allarme et la douleur dans ce vaste empire où doivent régner le calme, l'union et la prospérité, fruits précieux de la liberté qui coûte tant à assurer. Sur-tout vous ne souffrirez pas qu'un territoire que la nature elle-même vous a donné, soit un lieu privilégié, où les fauteurs insensés du despotisme puissent contre vous allumer une guerre que la postérité attribuerait à votre imprévoyance (11).

(12) Depuis quelque tems il se fait un rassemblement

Les Avignonais pensent, parlent, vivent comme vous et vous aiment toujours de même que s'ils n'eussent jamais été séparés de vous par l'usurpateur du trône des Césars : mêmes mœurs, mêmes gouts, mêmes volon-

---

de troupes à Carpentras, ville capitale du comtat Venessin ; les Italiens qui s'y sont retirés après leur expulsion d'Avignon, de concert avec tous les aristocrates de ce pays et des contrées circonvoisines, trament, dit-on, une contre-révolution qu'on assure même n'être pas éloignée. Cette horde infernale attend du canon de Savoie, et elle enrôle chaque jour quelques brigands qui lui arrivent du Piémont.

On sait d'un autre côté, qu'un sieur Froment, chef des troubles de Nîmes, qui s'est réfugié à Turin, vit dans la plus grande intimité avec un grand seigneur français ; que ce même Froment a une correspondance secrette avec plusieurs personnes de Carpentras, particulièrement avec un autre *Froment*, son proche parent, aussi fugitif de Nîmes, et que le projet est de faire entrer des troupes de Savoie par le Dauphiné et de marcher droit au Comtat, le point de ralliement des contre-révolutionnaires, où ils doivent être accueillis à bras ouverts. La ville d'Avignon est la première qu'on veut réduire pour s'emparer de son arsenal. On se propose de mettre à la tête de cette armée les femmes et les enfans des patriotes qu'on fera prisonniers pour nous empêcher de faire feu sur ces brigands.

tés, même sol, même monnoie ; quels titres pourraient prévaloir sur ces titres inattaquables, qui servent de règle pour fixer l'étendue et les limites des empires ?

Voyez, Français, voyez les Avignonais se confédérer avec vous à Orange ! voyez-les, malgré les dangers dont ils ne cessent d'être environnés depuis leur révolution, accourir au champ de Mars et y jurer, sous la bannière de la capitale (13), *d'être fideles à la*

(13) Les députés et volontaires des gardes nationales Avignonaises, (en uniforme écarlate, revers, parement et colet bleu céleste, doublure blanche et bouton blanc) marchèrent sous la bannière de Paris, entremêlés avec leurs chers alliés d'Orange, qui ne voulurent pas se séparer d'eux dans cette auguste cérémonie. Braves *Orangeois !* cette conduite vous rend encore plus estimables ; elle prouve combien vous êtes aimants et fidèles à vos amis. Les Avignonais ont aussi assisté au camp fédératif de Beaucaire, et ils viennent en dernier lieu de donner une preuve bien convaincante de leur courageux patriotisme, en offrant à l'Assemblée Nationale et au Général de l'armée parisienne, qu'ils regardent comme le leur, d'envoyer un détachement de trois ou quatre cents hommes par-tout où il faudroit aller combattre les ennemis de la nation. Mais en rapportant ce trait, qui honore les Avignonais, je ne dois pas laisser ignorer ce que viennent de faire pour eux les différens détache-

Nation,

Nation, à la Loi et au Roi, de maintenir la constitution, etc., et vous souffririez que ces intrépides patriotes fussent au milieu de vous sans patrie et sans activité ! non, non, encore un coup, vous ne le souffrirez point, ou votre pacte fédératif va passer pour un acte d'enthousiasme qui ne vous a pas laissé le temps de réfléchir à toutes les mesures que

---

mens des gardes nationales de France qui sont en garnison depuis le 11 juin dernier : certain faiseur d'annales du comté Venessin, écrivassier famélique et le plus impudent valet de l'aristocratie italienne, comtadine et française, semble avoir pris à tâche de calomnier les officiers municipaux d'Avignon ; il osa supposer faussement, dans le numéro 10 de ses Annales : « que cette municipalité avait montré à ces détachemens de gardes nationales françaises, une défiance qui les avait indisposés, au point qu'ils s'étaient retirés l'un après l'autre, et que la conduite de ladite municipalité lui aliène de jour en jour l'affection des français, de manière que les Avignonais se trouvent actuellement abandonnés à leurs propres moyens. Instruits de cette imposture, les membres du comité militaire des détachemens en question prirent, le 23 août dernier, l'arrêté suivant : « Le comité des détachemens de *Château-Renard*, *Orange*, *Saint-Esprit et Bagnols*, en garnison à Avignon, dévouant au mépris *la feuille Comtadine*

vous deviez prendre pour le rendre indissoluble.

Songez enfin, songez bien à quels maux les ennemis de la révolution peuvent livrer la commune patrie, en se réunissant dans le Comtat pour déployer leurs forces, ou pour mieux dire, leurs fureurs infernales dans toutes les contrées du midi de la France.

Nos pères n'ont que trop éprouvé combien

---

et l'impudence de son auteur, a déclaré et déclare, que les détachemens français qui sont toujours en cette ville n'ont reçu aucune marque de défiance de la part de la municipalité; que loin de s'être aliénée leur affection, elle n'a fait que l'accroître par sa conduite; *qu'il n'est aucun des officiers et soldats qui ne soit prêt à répandre pour ses chers alliés les Avignonais jusqu'à la dernière goute de son sang, et que ceux qui pourraient en douter, ainsi que de leur séjour à Avignon, n'ont pour s'en convaincre qu'à s'approcher de ses remparts*».--- *Bravo!* Je reconnois bien là le caractère des Provençaux, des Dauphinois et des Languedociens. Vils esclaves des ennemis de la constitution! c'est le courage de l'amitié et de la liberté qui vous défie: approchez si vous osez, vous et vos maîtres, et vous éprouverez bientôt qu'il existe assez de bons français dans Avignon pour vous empêcher d'y entrer. Et vous, *Midas*, qui avez occasionné ce défi, tremblez pour vos oreilles.

la haine pontificale et le fanatisme ultramontain peuvent opérer de ravages; évitons donc qu'une insouciance coupable à l'égard d'Avignon et du Comtat, ne nous expose nous-mêmes aux plus grands malheurs. N'en doutons pas, le plus implacable ennemi de notre constitution c'est l'évêque de Rome.... Réfléchissons un instant sur les coups qu'elle vient de porter à sa fière suprématie, et nous concevrons sans peine l'excès de son ressentiment (14). Il commence d'ailleurs à se développer : déjà les noires vapeurs qu'il exhale ont obscurci l'horison de certaines parties de l'empire : déjà il a été question dans le Vivarais de former une espèce de croisade contre les protestans de Nîmes et des Cévennes. Une armée de 22,000 hommes s'est rassemblée au camp de *Jalès*. Plusieurs bataillons avoient pour bannière une croix, et des gardes nationales (sans doute les sacristains de paroisse et autres bas-officiers de la

(14) Annates, dîmes, biens ecclésiastiques, dispenses, moines, et tous les priviléges extravagans que l'orgueil, l'ignorance et la superstition avaient imaginé pour engraisser la cour de Rome, que votre suppression doit être dure au Saint-Père!

légion *Calotine*) portoient une croix à leur chapeau. Le général de ces croisés étoit un abbé *Labastide*, de Villefort, département de la Lozére ; et ses aides-de-camp cinq gardes du Roi. Cet abbé, le sabre d'une main et la croix de l'autre, couroit de rang en rang, exhortant les soldats citoyens à seconder de tout leur courage ses *louables desseins* (15). O Religion sainte ! quels en-

---

(15) Les braves patriotes du Saint-Esprit, de Bagnols, de Barjac, d'Alais, de Viviers, d'Aubenas et des départemens voisins, ont apperçu le piège tendu par ce fanatique, et ont quitté avec indignation le camp de *Jalès*. Voilà de vrais français ...., ils méritent certainement qu'on les distigue.....Je les salue, au nom de la patrie, et j'ose leur recommander la cause de leurs dignes frères d'Avignon, qui est dans ce moment celle de tous les bons patriotes.

On assure qu'il fut fait au camp de *Jalès* une motion tendante à se porter *sur Avignon*, où l'on trouveroit quatre-vingt pièces de canon et une place forte, (elle l'est par sa seule position naturelle). Les émissaires répandus dans ce camp se sont, dit-on, partagés leurs fonctions ; les uns sont restés dans le Vivarais, d'autres sont allés dans le *Comtat*, d'autres sur la côte du Rhône. Les plus fameux se sont rendus à *Turin*, où ils ont été bien accueillis par les ci-devant nobles, qui les

nemis n'as-tu pas dans tes propres ministres ! Race atroce, êtres pervers et sanguinaires, jusques à quand souillerez-vous les regards de votre patrie !

Non content d'échauffer les germes d'une contre-révolution et de souffler le feu de la guerre civile dans les provinces méridionales, le pape cherche encore à indisposer les puissances étrangères contre la nation française, afin de mieux réussir à la replonger dans les fers dont elle s'est si glorieusement dégagée ; il a adressé en conséquence à tous les ministres des différentes cours une déclaration, au sujet des Avignonais, qui commence par cette phrase remarquable : « Les maximes de révolte et d'une licence » effrénée prêchées, propagées par les en- » nemis *de la religion*, *de la souveraineté*, » *de la paix publique*, ont enfin conduit la » cité d'Avignon aux plus étranges attentats » et à la plus injuste perfidie ».

Il ne faut pas des yeux de linx pour ap-

---

carressent beaucoup.....On craint de voir fondre sur Nîmes et sur Avignon.....La réunion de cette dernière ville est donc très-instante.

percevoir dans ces expressions le venin de la calomnie sacerdotale contre les auteurs de notre constitution, ces sages législateurs de la France.

Il ne faut pas non plus de grands efforts d'esprit pour reconnoître dans la démarche du *Saint-Père* sa pieuse intention de nous susciter des ennemis au-dehors ; mais ce ne sont pas ces ennemis que nous redoutons ; ils savent que tous les bons français sont soldats, et soldats intrépides.....Nous ne craignons pas non plus, à ce que je pense, les foudres du Vatican, ils sont depuis long-tems d'une impuissance trop connue.....; ce sont les armes du fanatisme qui seules doivent nous tenir en garde ; et ces armes, les *calotins*, les esprits foibles et leur *suprême chef*, ne cessent de les aiguiser par-tout où ils se croient à l'abri des yeux perçans de la philosophie et de l'ardent patriotisme. Redoublons donc de surveillance et de soins pour découvrir et rendre nulles les intrigues et les trames perfides de ces monstres qui visent à nous égorger au nom de Dieu (16).

(16) On assure que le pape se dispose à nous déclarer

Parisiens ! vous dont le zèle égale le courage....., vous qu'on peut appeller à juste titre les vrais libérateurs de la patrie, soyez-en les plus vigilentes sentinelles, soyez aussi les plus fermes soutiens des Avignonais. Vous avez les premiers préjugé de leur sort en les recevant parmi vous à la fédération générale des Français; achevez donc votre propre ouvrage.....Comblés les vœux de la nation entière en obtenant de ses fidèles représentans le décret qui doit resserrer pour toujours les nœuds de cette heureuse fraternité. Les *Noirs*, vous devez vous y attendre, ne négligeront rien pour empêcher, ou du

---

schismatiques si les décrets qui le blessent ne sont pas révoqués; on ajoute même qu'il s'en est expliqué dans une lettre au chef de la Nation, à notre bon roi Louis XVI. D'après cela, pourquoi souffrir le Nonce de Rome parmi nous? Cet italien, nous n'en pouvons douter, intrigue sourdement pour servir la vengeance de son maître.....Français, ne perdons pas de vue les horribles forfaits dont les ultramontains se sont rendus coupables sur toute la surface de cet empire.....Chassons, chassons au loin tous ces *Machiavels*, plus dangereux mille fois aux progrès de notre régénération, que nos plus enragés mécontens.

moins retarder une union qui dérange prodigieusement certain plan ; peut-être même oseront-ils prétendre que les Avignonais doivent rentrer sous le joug du despote de Rome ; mais ne vous allarmez pas, leurs motifs sont connus.....On sait assez quel intérêt les porte à vouloir sacrifier ainsi les droits de la nation.....Leurs amis qui, très-certainement, ne sont pas les nôtres, trouvent fort commode de pouvoir se coaliser librement dans le comtat, de pouvoir y établir le foyer d'une contre-révolution, et y conserver ce faste et ces grandeurs insultantes, que des titres à jamais effacés ne leur permetteut plus d'étaler parmi nous (17).

---

(17) J'ai lu dans le n°. 30 des *Annales Patriotiques du Comté Venaissin*, (ouvrage rédigé par un membre de l'assemblée de Carpentras), une lettre supposée écrite par une *correspondante parisienne* ; lettre qui n'est autre chose que le projet déguisé d'un décret par lequel tous les ci-devant nobles de France doivent être invités à se retirer dans le Comtat, où ils retiendront leurs noms et leurs armes, conserveront leur état et jouiront encore d'une considération particulière. On propose aussi dans la même prétendue lettre de conférer à tous les habitans du Comtat cette qualité de noble,

Il

Il est question, d'ailleurs, des intérêts du pape ; et personne n'ignore combien le côté droit de l'Assemblée nationale renferme de partisans de ce chef de l'église. Ils auront beau cependant intriguer, *croasser*, un cri d'indignation sera le signal de leur honteuse défaite, et le vœu de la nation sera décrété suivant vos desirs.

Encore une observation et je termine : La France a dans Avignon divers établissemens publics, dont le principal est un collége-séminaire dit de *Saint-Nicolas*, que le cardinal de Viviers mit expressément sous la protection de cet empire ; elle y a une multitude de caisses publiques, telles que celles des douanes, des loteries, de l'entrepôt du tabac, des greniers à sel, des droits sur les cartes à jouer, des postes, des diligences et

---

qui les élèverait tout-à-coup au-dessus de tous les citoyens des autres états.---Il suffirait, ajoûte-t-on, d'être né et baptisé dans le Comtat pour pouvoir prendre la qualité de *Chevalier.* Cet ouvrage, où l'on se permet d'insulter ouvertement à la constitution nationale et au peuple français, a été condamné et livré à la brûlure par le comité militaire des gardes nationales françaises, qui sont en garnison à Avignon depuis le 10 juin.

messageries ; autant pour garantir tous ces objets nationaux des ravages que peuvent entraîner de nouveaux attentats, qu'afin d'assurer l'ordre et la tranquillité dans cette ville, toujours menacée par nos ennemis communs ; il convenait d'y envoyer une garnison de nos troupes de ligne ; les Avignonais se sont empressés de la demander ; mais ils attendent vainement depuis plus de deux mois ce secours si urgent, si nécessaire même pour notre intérêt. Que penser d'un pareil retard ?.....Seroit-ce un pur oubli, une simple négligence du ministre ? Français ! ne nous y trompons pas ; les ennemis de la révolution machinent dans le Comtat, ils se disposent à fondre comme des vautours sur nos frères d'Avignon, de Nîmes et des environs (18) ; la présence des troupes de

(18) On a vu récemment dans plusieurs feuilles, et notamment dans le journal de l'excellent patriote *Audouin*, tous les apprêts de guerre qui se font à Carpentras. L'Assemblée Nationale en a elle-même une connaissance directe par les adresses qui lui sont parvenues de la part des détachemens de gardes nationales françaises, en garnison à Avignon ; elle a su en même-tems qu'on a arrêté jusqu'à sept différens envois de fusils et

ligne pourrait faire échouer leurs détestables complots.....Parisiens, ne perdez pas de vue le fil de cette affreuse intrigue ; hâtez-vous de déjouer vous-mêmes ces infâmes brigands.....Volez à Avignon ; votre nom seul va les mettre en fuite, et vous jouirez des transports d'un peuple aimable, qui vous est singulièrement attaché, et qui vous forcerait à le chérir lui-même si vous n'êtiez déjà ses frères (19).

---

autres armes destinées pour les contre-révolutionnaires rassemblés dans le Comtat, et qu'il existe, malgré ces suppressions, 40,000 sabres et 40,000 fusils dans le comtat Venaissin, où l'on fond actuellement des canons de différens calibres.

(19) J'apprends en ce moment une anecdote qui prouve combien les patriotes avignonais sont aimés des Provençaux, leurs anciens frères d'origine, et combien ils méritent de l'être de tous les autres bons français : il s'est formé à Carpentras un corps législatif sous le nom imposant d'*assemblée représentative du comté Venaissin ;* quoiqu'il ne représente absolument que les deux ordres prédominans de ce pays (le clergé et la noblesse). Ces soi-disans représentans du *Comtat* osèrent, il y a environ deux mois, répandre avec profusion un écrit intitulé, *Manifeste des représentans du comté Venaissin*, écrit dans lequel le congrès *fanatico aristocra-*

633

tique, s'étoit permis de déchirer le peuple avignonais. La société des amis de la constitution d'Aix, vivement indignée d'une pareille attrocité, prit le 26 août dernier un arrêté, par lequel elle condamna et livra aux flammes cet ouvrage de la haine et de la calomnie. A son exemple, le club des patriotes de la ville *Mannes*, département des Basses-Alpes, a porté et exécuté le même jugement ; et son arrêté, (ainsi que celui d'Aix) fait l'éloge le plus vrai et le plus flatteur du brave peuple Avignonais.

E R R A T A.

Page 4, ligne 12, des tems, *lisez*, ces tems.
Page 13, note 11, dégoute, *lisez*, dégoûtent.

A PARIS, de l'Imprimerie de CHALON, rue du Théatre Français, 1790.